HISTOIRE

LES BUEIL ET LES RONSARD PAR DELÀ LA FORÊT DE GÂTINES

Jean-Jacques LOISEL*

RÉSUMÉ :
Même si, aux XVe et XVIe siècles, la forêt de Gâtines n'était plus l'immense Wastina où Childebert traquait les derniers aurochs, elle n'en demeurait pas moins une imposante barrière naturelle, lourde de dangers réels et imaginaires. Cela n'empêcha pas des relations de s'établir entre certaines familles seigneuriales, qui possédèrent des fiefs de part et d'autre du massif forestier. Elles nouèrent parfois des liens étroits au gré des circonstances politiques et militaires ou des alliances matrimoniales : ce fut le cas des Bueil et des Ronsard.

ABSTRACT:
Even if, in the 15th and 16th centuries, the Forest of Gatine was no longer the immense *Wastina* where Clidebert hunted down the last aurochs, even at that it remained an imposing natural obstacle, with significant real and imagined dangers. They did not prevent relationships from being created among some seignorial families who held fiefdoms on either side of the forest. These relationships sometimes forged close links over the course of political and military circumstances or matrimonial alliances; it was the case for the Bueil and the Ronsard families.

DES LIENS FÉODAUX ANCIENS

Un Bueil vassal du comte de Vendôme et suzerain d'un Ronsard

Le 14 juin 1406, Guillaume de Bueil rendit aveu au comte de Vendôme pour son « habergement » du Portau de Vallaines. Au nombre de ses vassaux

* Historien du Vendômois.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Touraine, tome 26, 2013, p. 1-26.

figuraient des Ronsard : « […] Item s'enssuyvent les foiz et homenaiges, c'est assavoir Gervaise Roussart, mon homme de foy simple, par reson du lieu et habergement de la Possonnière et des appartenances, tant en fiez comme en dommaines, et par reson des dictes choses il m'est tenu fere chascun an deux soulx de service au jour de l'Angevine.

Item ledit Gervese, homme de foy simple, par reson de son habergement de la Sourerie et des appartenances, tant en fiez comme en dommaines, et quatre soulx de service que il m'est tenu fere chascun an au jour de l'Angevine. Item la foy et hommaige simple que me doyvent les hoirs feu Guillaume Roussart à cause et par reson des choses de la Perche […][1]. »

Jean V et Olivier Ronsard

Jean V de Bueil, compagnon de Jeanne d'Arc et de Dunois, surnommé le « Fléau des Anglais », fut la figure majeure de la branche aînée des Bueil-Sancerre. Apprécié de Charles VII (Jeanne de France, fille du roi et d'Agnès Sorel, épousa Antoine, fils de Jean V), il l'était aussi du Dauphin Louis qu'il avait accompagné et conseillé lors d'une expédition militaire en Suisse, à la tête des Écorcheurs[2]. Ce dernier devenu Louis XI, le début du règne fut problématique pour le comte de Sancerre, car il se rangea sous la bannière de Charles de Berry, frère du roi, dans la révolte dite de la Ligue du Bien Public (1465) (fig. 1).

À la même époque, un seigneur du Maine étoffait ses domaines à la lisière nord de la forêt de Gâtines : Olivier Ronsard, sieur de la Possonnière et de La Chapelle-Gaugain. Il fut probablement le premier du nom à acquérir un titre dépassant la sphère locale et régionale : « échanson du roi » en janvier 1464, il reçut vers la fin de la même année l'office de capitaine et châtelain de Montbonnot, en Dauphiné. Mais dès le 17 juillet 1465, il fut révoqué par

1. Archives nationales, série P, registre 652, pièce 38. Gervais Ronsard est, selon toute probabilité l'époux infortuné de Jeanne de Vendômois, qui le quitta pour devenir la maîtresse de Jean de Bourbon-Carency, seigneur de Savigny-sur-Braye.

2. « Devenu prince des "coupe-jarrets", le dauphin arriva à Langres le 20 juillet [1444] à la tête de mille cavaliers. Il venait d'avoir vingt et un ans. Le Conseil royal l'avait pourvu de nombreux conseillers, placés sous l'égide de Jean de Bueil, qui avait été nommé chef de l'armée ; mais Louis conservait la haute main sur l'expédition. » [MURRAY KENDALL (P.), *Louis XI*, Fayard, 1974.]

Fig.1 : Matrice du sceau de Jean V de Bueil.

Louis XI, pour « être passé dans le camp des ennemis du Roi ». C'était au lendemain de l'indécise bataille de Montlhéry qui avait opposé les forces royales à celles de la Ligue, à laquelle Olivier s'était rallié (en 1465, il était devenu échanson du duc de Berry). Jean V et lui venaient sans doute de participer aux affrontements dans la vallée du Loir, qui avaient abouti à l'occupation de Vendôme par les révoltés, contraignant à la fuite le comte Jean VII qui était resté fidèle au roi.

Une fois l'ordre rétabli, Bueil et Ronsard avaient connu un temps de disgrâce, le premier perdant sa charge de « grand amiral », le second son office de capitaine. Pour l'un et l'autre, la défaveur fut de courte durée : Jean V fut nommé le cinquième des seize premiers chevaliers de Saint-Michel, créés en 1469. À son niveau, Olivier Ronsard connut un destin similaire : en 1466, le roi le nomma capitaine de Saint-James-de-Beuvron, une place des environs d'Avranches ; puis il fut inscrit au rôle des Cent gentilshommes de l'Hôtel, garde personnelle enviée du roi, qui était recrutée d'ordinaire parmi les meilleures familles de France (il y figura sans interruption de 1471 à 1483). Signe de réussite : en 1474, il fit reconstruire son manoir de La Chapelle-Gaugain.

Voisins par les domaines, par les choix politiques, selon toute probabilité les deux personnages se connaissaient (fig. 2).

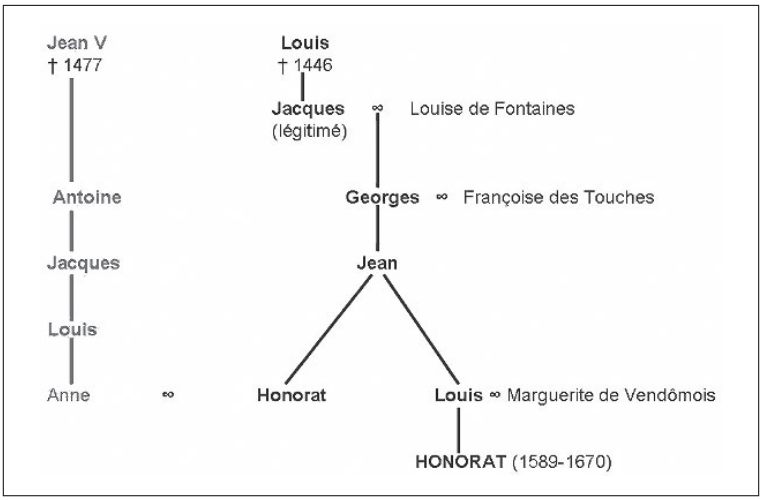

Fig. 2 : Tableau généalogique simplifié de la famille de Bueil.

Jean V et Jean Ronsard

Selon Emmanuel Jacques Pasty de La Hilais, Charles de La Rivière et Blanche de Trie, son épouse firent l'abandon définitif de la châtellenie de Saint-Calais à Jean IV de Bueil, vers l'an 1400[3]. Jean V nomma comme capitaine du château de Saint-Calais son secrétaire Jean Tibergeau, le même qui participa à la rédaction du « Jouvencel », ouvrage où il brossait l'image du chef de guerre idéal, auquel il ressemblait fort. Pour cette châtellenie, les Bueil étaient vassaux du comte de Vendôme, mais ils étaient aussi suzerains de familles aux noms connus : Illiers, des Loges, Roussart (ou Ronsard), Berziau, Le Vasseur… Le seigneur de Saint-Calais nommait aussi à des cures, comme Baillou, Vallaine, Cogners, La Chapelle-Gaugain, Sargé… (fig. 3).

La petite ville souffrait depuis longtemps des incessantes querelles qui s'élevaient entre la seigneurie et la puissante abbaye. Jean V souhaita mettre fin à ces litiges irritants, et une négociation fut initiée entre les deux parties.

3. Voir PASTY de LA HILAIS (E. J.), *Le Bas-Vendômois historique & monumental, Saint-Calais*, Th. Peltier éd., 1878, p. 109.

L'abbaye fut représentée par le frère Jean Ronsard, qui était alors prieur de Saint-Gilles de Montoire. L'acte fut rédigé le 4 juillet 1476, et son préambule porte la mention explicite : « pour faire la paix entre eux ». Il fut paraphé le 4 mars 1477 par Jean V : il était temps car, le 7 juillet de la même année, le Fléau des Anglais rendait l'âme. Cette fois, un Bueil et un Ronsard, détenteurs de pouvoirs concurrents, avaient réussi à établir la paix sur les bords de l'Anille.

Fig. 3 : L'abbaye et le château de Saint-Calais, gravure du XVIIe siècle.

Quant au frère Jean Ronsard, il devint en 1480 le père Jean Ronsard, supérieur de l'abbaye de Saint-Calais dont il dirigea les destinées pendant trente-huit ans. Il était fils de Blanc Ronsard, seigneur de Montchenou, et de Catherine de Cardun ; ce même Blanc était aussi l'oncle d'Olivier, sieur de la Possonnière et le vassal de Jean V pour la terre de Montchenou. En 1480, l'église abbatiale était encore dans l'état de délabrement où l'avait mise l'incendie allumé par les Anglais. La partie antérieure de la nef avait surtout souffert. Ce fut elle que Jean Ronsard réédifia en entier et, sur le portail qu'il construisit, on voyait encore, au XIXe siècle, ses armes : trois ross ou poissons d'argent, posés en fasce sur fond d'azur.

En 1491, Antoine de Bueil, fils de Jean V, vendit la seigneurie de Saint-Calais à François de Bourbon, comte de Vendôme et époux de Marie de Luxembourg. C'est sans doute sous l'autorité de cette dernière – devenue veuve en 1495 – qu'un nouvel accord fut conclu, en 1511, avec l'abbé qui était toujours Jean Ronsard.

L'INTERPÉNÉTRATION DES BIENS ET DES FIEFS

Le Portau de Valennes

Les Bueil possédaient le Portau, à deux pas du manoir natal de Ronsard, fief souvent appelé Portau de Vallaines dans les actes anciens parce que cette famille possédait cette importante seigneurie (actuellement dans la Sarthe, que le poète Racan finira par vendre en 1660). Dans sa censive se trouvaient des lieux dont la résonance est hautement ronsardienne : le Moulin du Pin, l'Aistre de l'Isle, l'Aistre de la Bellerie… En 1406, Guillaume de Bueil, faisait son aveu pour la seigneurie du Portau de Valaines, pour « le moulin à blé sis au gué du Pin, avec la place d'un autre moulin à blé étant dans la couverture d'une maison en la rivière du Loir avec la place d'un autre moulin à sayer bois, qui fut à feu André Bellebois, pour lors seigneur dudit lieu. » (fig. 4).

En 1473, le Portau était à Jacques de Bueil, bâtard légitimé de Louis et neveu de Jean V. Une dizaine d'années plus tard, il revint à son fils Georges, époux de Françoise des Touches. En 1493, celui-ci en rendit aveu à Lavardin devant le comte de Vendôme François de Bourbon. Le texte de l'acte donne une description du lieu : « Ma court et habergement dudit lieu du Portau de

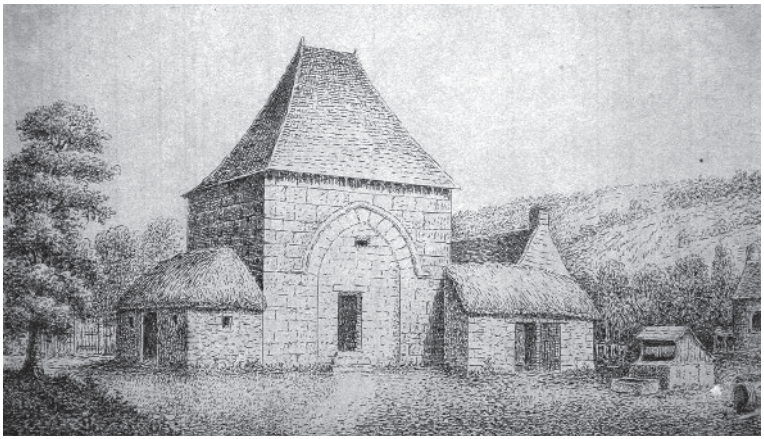

Fig. 4 : Le Portau, dessin de G. Launay
(coll. Bibliothèque communautaire du pays de Vendôme).

Vallaine sis en la paroisse de Couture […], maisons, granges, roches, fuye, court, courtils, jardins, plessis et garenne à connins deffensable, pourpris, haies, buissons, etc. contenant 3 arpents, joignant le chemin de Couture à votre forêt de Gastines.»[4]

Les bois de la forêt de Gâtines trouvaient leur usage sur des chantiers éloignés des domaines des Bueil, comme en témoigne un fragment de registre sur parchemin, intitulé «Le compte de la terre de Montrésor et la moitié de la terre de Lye en Berry, rendu par Jean Lefebvre, châtelain et receveur de la terre pour noble et puissant seigneur Monseigneur de Bueil de la Marchère, commençant le 18 août 1395 et finissant celui jour d'août 1397.» Le propriétaire en question était Jean IV de Bueil et il réglait «la despense de pain sans vin de 206 charretiers, chacun à deux bœufs, qui ont amené de la pierre de taille de la perrière de Cournueil à Montrésor pour les œuvres et massonneries d'icelui et aussi ont amené partie des bois de la maison du Portau»[5].

---

4. Voir SAINT-VENANT (R. de), *Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme*, Vendôme ; rééd. Libraidisque, 1983, article «Portau».

5. «Excursion à Beaulieu, le Liget et Montrésor (18 mai 1896)», *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 1896.

Le seigneur de la Possonnière était homme de foy du Portau auquel il devait foy et hommage simple…

Puis le Portau revint à Claude de Ronsard, né en 1518, frère aîné de Pierre, seigneur de la Possonnière et de La Chapelle-Gaugain à partir de 1544, un des Cent gentilshommes de la Chambre du roi. Son père, Loys, vivait encore quand il acquit, en 1539, de Jean de Bueil, seigneur de Fontaine-Guérin, les terres du Portau de Valennes, Chevelu et Razilly, moyennant 8 000 livres. Il devenait ainsi seigneur du fief suzerain de la Possonnière ; paradoxalement, pendant les dernières années de sa vie, Loys de Ronsard fut le vassal de son fils aîné. Plus tard, il en fit l'annexe de son principal manoir, la Possonnière, qui devint chef-lieu de la seigneurie.

La Cour de Chevelue

Dans la seconde moitié du XVe siècle, ce fief appartenait à Jacques de Bueil, chevalier, sieur de la Motte-Sonzay, du Boys, du Portau, de Vallaines. Selon un aveu et dénombrement du 1er décembre 1476 à haute et puissante Dame Gillette Chollet, Dame de Poncé et la Roche-Turpin, la Cour de Chevelue consistait « en manoir, caves, yssue, jardins, pourpris, avecques une tousche de boys, au-dessus de la Cour, garenne à congnins anxienne et deffensable contenant six arpens ou environ, mestairye et la Fuye, sur une pièce de terre de six septrées devant laditte Cour »[6]. Le fief avait droit de moyenne et basse justice.

Du mariage de Jacques de Bueil et Louise de Fontaine naquit Georges de Bueil, chevalier, seigneur de Crassay, du Portau, Vallaines, Chevelue, Fontaine, Le Boys et la Roche-au-Majeur. On connaît de lui trois procurations, pour faire offre de foy et hommage au seigneur châtelain de Poncé ; la première du 14 janvier 1484, la deuxième du 5 mai 1489 et la dernière du 8 janvier 1498. Georges de Bueil était mort en 1512, puisque c'est sa seconde épouse, Marguerite de Broc, qui rendit à la seigneurie de Poncé un aveu pour le domaine de Chevelu au nom de ses deux fils mineurs, Jean et Georges. C'est le premier que l'on retrouve maître du lieu en 1530. Il est en même temps seigneur de Fontaine-Guérin, de la Motte-Sonzay, de la Roche-Bénéhart, de Vallaines, Razilly et Chevelu. C'est le grand-père du poète.

---

6. Voir SAINT-VENANT (R. de), *op. cit.*, article « Chevelue ».

Claude de Ronsart, chevalier, seigneur de la Possonnière, donnait aveu à Poncé, le 11 décembre 1549, pour le fief de la Cour de Chevelue, comme ayant droit, par acquêt, de Jean de Bueil, sieur de Fontaine-Guérin. Il existait aussi un lieu appelé le Petit-Chevelu, sans doute un démembrement de Chevelu. En 1414, le Petit Chevelu appartenait à Gervais Ronsard ; en 1476, à Blanc Ronsard, seigneur de la Denisière.

Razilly

Razilly était un fief, dépourvu de manoir et consistant en terres étendues sur les paroisses des Essarts et de Couture. De Razilly dépendait le fief du Pin, et en 1406, Guillaume de Bueil rendait aveu pour « le moulin à blé sis au Gué du Pin, avec la place d'un autre moulin à blé étant dans la couverture d'une maison en la rivière du Loir avec la place d'un autre moulin à seyer bois […] »[7]. Ce moulin était dans la mouvance du Portau, ce qui revenait au même puisque c'était aussi une propriété des Bueil-Fontaines. En 1539, Jean de Bueil décida de vendre tous ces biens situés à Couture ou aux environs immédiats, dont Razilly. L'acquéreur fut Claude de Ronsard.

Les Hayes et Croixval

Là ne s'arrête pas la liste des biens possédés par les Bueil-Fontaines en Bas-Vendômois. Quelques jours avant Noël 1497, Georges de Bueil – que nous avons déjà rencontré au Portau – épousait Françoise des Touches, fille du seigneur des Hayes. La filiation est plus ou moins embrouillée selon les sources ; nous opterons pour la version la plus vraisemblable, ce qui ne signifie pas qu'elle soit absolument avérée : Georges et Françoise eurent deux filles, dont la seconde, Renée de Bueil, épousa Pierre de Coningham qui devint ainsi seigneur des Hayes au milieu du XVIe siècle, en attendant d'être nommé capitaine-gouverneur de Tours vers 1570. La chapelle de l'église paroissiale des Hayes possède sur une clé de voûte des armoiries que L.-A. Hallopeau identifia, dans un premier temps, à celles des Coningham ; mais lui-même

7. *Ibid*., article « Pin ».

Fig. 5 : Blason de Perrine Le Cornu, église des Hayes (Loir-et-Cher) (photo Michèle Loisel).

Fig. 6 : Petit bénitier du XVIe siècle, église des Hayes (Loir-et-Cher) (photo Michèle Loisel).

apporta ultérieurement un correctif (fig. 5) : « P. Clément signale deux beaux écussons dans sa monographie des Hayes : D'or au lion de gueules. D'or au massacre de cerf de gueules surmonté d'une aigle de sinople. »

Dans *Le Bas-Vendômois de Montoire à La Chartre-sur-le-Loir*, l'auteur supposait que c'étaient peut-être les armes primitives des Coningham qui, par les premières, auraient voulu rappeler les plus anciens rois d'Écosse, patrie de leurs ancêtres. L'hypothèse semblait justifiée par l'analogie entre les voûtes de la chapelle seigneuriale des Hayes et celles de l'église paroissiale de Saint-Avertin, construite près de Tours par les Coningham, seigneurs de Cangé. C'était une erreur.

La chapelle seigneuriale des Hayes remonte au commencement du XVIe siècle ou même aux dernières années du XVe. Or Pierre de Coningham, baron de Rys, seigneur de Cangé, capitaine gouverneur de Tours vers 1570, ne devint seigneur des Hayes que vers 1550, par suite de son deuxième mariage avec Renée de Bueil, Dame des Hayes, veuve elle-même de François de La Chastaigneraye. Il faut chercher l'interprétation des deux écus armoriés parmi les ancêtres de Renée de Bueil.

Renée de Bueil, fille de Georges de Bueil, seigneur de Fontaines, et de Françoise des Touches, était la petite-fille de Charles des Touches, seigneur des Hayes, et de Perrine Le Cornu (alias Cornu). Charles des Touches vivait en 1497, mais en 1501, la seigneurie des Hayes appartenait à Perrine Le Cornu, Dame des Hayes, à laquelle Jeanne de la Flotte rendait aveu le 22 août pour le fief de Fains.

Fig. 7 : Les biens des Bueil et des Ronsard en Bas-Vendômois, avant 1539.

Fig. 8 : Les biens des Bueil et des Ronsard en Bas-Vendômois, après 1539.

Les Cornu, originaires de l'Anjou, étaient aux XVe et XVIe siècles seigneurs de Sourches, de la Barbotère et le la Courbe ; ils portaient « d'argent au massacre de gueules surmonté d'une aigle de sable ». Ces armoiries diffèrent de celles des Hayes par les couleurs du champ et de l'aigle. Les badigeons à la chaux qui détruisirent les fresques des murailles n'ont pas épargné les clefs de voûte ; et les couleurs criardes dont les écussons et le retable sont aujourd'hui barbouillés, furent appliquées récemment avec un goût détestable et d'une façon fantaisiste. Nous pensons donc que le deuxième écu est bien aux armes de Cornu. »[8]

À la même époque, Pierre de Ronsard devint prieur de Croixval, à une demi-lieue de l'église des Hayes : il y vint à deux reprises au moins, pour faire office de parrain. On voit encore, à côté de la porte de la chapelle sud, un joli petit bénitier du XVIe siècle portant l'inscription : *REQUIESCANT IN PACE – MON CUEUR EST A DIEU* ; sans doute le poète y trempa-t-il les doigts, tout comme les seigneurs des Hayes. Il pouvait aussi les rencontrer à Tours depuis son prieuré de Saint-Cosme. Mais il n'existe aucune preuve écrite de ces vraisemblables relations (fig. 6, 7 et 8).

LIENS PERSONNELS ET CIRCONSTANCIÉS

L'assassinat de G. Filhet de La Curée

À partir du printemps 1562 et sous l'influence de Jeanne d'Albret, le duché de Vendôme passa sous autorité protestante : le gouvernorat du Vendômois fut attribué à Joachim Le Vasseur, seigneur de Cogners (Sarthe), et son lieutenant général fut Gilbert Filhet de La Curée, seigneur de La Roche-Turpin, à Artins. Leur zèle aurait poussé leurs adversaires catholiques à vouloir s'en débarrasser par tous les moyens (fig. 9).

Pour Filhet de La Curée, l'heure fatidique sonna au cœur de l'été 1564. L'affaire se passa dans les gras pâturages proches de l'Île-Verte, qui perdit pour un moment sa sérénité ; M. J. de Pétigny en donne le récit qui, depuis, fait référence, dans son *Histoire archéologique du Vendômois* : « Le 16 août

8. Voir HALLOPEAU (L. A.), « À propos des armoiries sculptées dans la chapelle seigneuriale de l'église des Hayes-en-Vendômois », *Annales fléchoises*, 1907.

Fig. 9 :
La Roche-Turpin, commune d'Artins (Loir-et-Cher) (photo Michèle Loisel).

Fig. 10 :
Manoir de la Possonnière, façade sud (photo Michèle Loisel).

Fig. 11 :
Château de la Flotte, commune de Lavenay (Sarthe) (photo Michèle Loisel).

1564, le seigneur de la Curée chevauchait paisiblement en chassant à l'oiseau à travers la plaine de Couture, lorsque trois assassins gagés sortirent de la Poissonnière et lui barrèrent le chemin. Surpris de se voir ainsi entouré, il leur demanda ce qu'ils voulaient. – Ta vie !, répondit l'un d'eux ; et en même temps il lui tira un coup de pistolet qui ne l'atteignit point. Le malheureux gouverneur piqua son cheval et galopa vers la rivière pour essayer de la passer à gué ; mais il vit sur l'autre bord huit cavaliers sortis du château de la Flotte, qui l'attendaient au passage. Alors, désespérant de se sauver, il fit tête aux assassins, et tomba mort d'un coup de pistolet, qui lui fut tiré presque à bout portant dans l'œil.»[9] (fig. 10 et 11).

À ce stade, le fait paraît un simple crime commandité par les seigneurs de la Possonnière (Louis II de Ronsard, neveu du poète) et de la Flotte (René du Bellay) et réalisé par une poignée de spadassins. En fait, l'entreprise eut une envergure bien plus large si l'on se réfère aux *Mémoires* de Louis de Condé, frère du défunt duc de Vendôme, Antoine de Bourbon, et chef du parti protestant : «Pour assurer le sieur de La Curée et lui ôter tout soupçon de la conjuration, les sieurs de La Flotte et de Maillé prièrent Jean de La Curée, sieur de La Fosse, son frère, de lui dire de leur part qu'ils ne le voulaient empêcher de faire justice des voleurs. Le sieur de La Fosse lui donna cet avertissement le troisième jour du mois d'août et le pria de le venir voir le jour ensuivant, en sa maison située en la paroisse de Tréet [Tréhet]. Le sieur de La Curée différa pour ce jour-là, et lui promit de l'aller voir le seizième jour dudit mois. Le quatorzième, le frère de Baraut, dit La Guytonnière, fils d'un marchand de bled de Neuvy-en-Touraine, accompagné d'un nommé Les Boulais, fils de la sorcière de Courdemanche, fut voir le sieur de La Fosse qui le pria de lui venir aider à festoyer le sieur de La Curée, son frère, qui lui avait promis de le venir voir deux jours après, ce qu'il refusa de lui accorder ; mais étant hors de la maison, il dépêcha en toute diligence un messager pour envoyer vers le sieur de Chavigny qui était en la ville du Mans, pour l'avertir qu'il serait aisé de dresser une embuscade au sieur de La Curée, qui se devait trouver en la paroisse de Tréet le seizième du mois. Le messager arriva au Mans le quinzième, sur le midi. Si l'avertissement fut promptement donné, il fut encore plus diligemment exécuté, car, sur l'heure, le sieur des Rues,

9. Voir PÉTIGNY (M. J. de), *Histoire archéologique du Vendômois*, Vendôme, Henrion éd., 1849 ; Bruxelles, rééd. 1983, p. 351.

lieutenant de la compagnie du sieur de Chavigny, accompagné de trente chevaux et du lieutenant Hardiau et de ses archers, monta à cheval, feignant de vouloir aller prendre les voleurs de Courdemanche et de Saint-Vincent de Lorrouer, et fit dix grandes lieues d'une traite. Ils couchèrent ès maisons des voleurs de Saint-Vincent, et le lieutenant Hardiau avec ses archers, coucha chez les voleurs de Courdemanche. Les sieurs de La Flotte, de Maillé et de La Possonnière furent promptement avertis de leur venue ; et afin que l'entreprise fût exécutée avec plus d'assurance, Bernardet, gascon, meurtrier gagé du comte de Sancerre, se posa en sentinelle le plus près qu'il put de la maison du sieur de La Curée, située en la paroisse d'Artins, pour reconnaître le nombre d'hommes qui sortiraient avec lui. Il remonta à cheval environ sur les cinq heures et demie du matin, accompagné seulement d'un serviteur à cheval qui portait un tiercelet d'autour, et de deux laquais qui menaient les chiens, en délibération d'aller dîner avec son frère, en la paroisse de Treet. Bernardet le laissa quelque peu éloigner de sa maison devant que se mettre sur la piste pour piquer après. Il ne put l'atteindre qu'il ne fût à la maison de La Possonnière, près de laquelle chevauchant au grand trot, il prit le devant en feignant de passer outre. Mais étant bien éloigné de cent pas, il reboursa chemin et entra dedans la Possonnière. Le sieur de La Curée ne pouvant soupçonner qu'une cruauté et lâcheté si grande pût tomber dedans le cœur d'un gentilhomme son voisin, que de prêter sa maison pour lui dresser cette partie, poursuivit son chemin sans aucune défiance. Bernardet, craignant perdre l'occasion, sortit incontinent accompagné de La Veille, dit Le Poudrier, gascon, et d'un autre appelé Monchenou, et suivit le sieur de La Curée jusques en la plaine de Coustures. Il trouva à l'entrée d'icelle les deux laquais qui menaient les chiens, et un peu plus avant l'homme de cheval qui ne pouvait piquer quant et quant son maître, pour autant que son oiseau se battait ; et s'approchant du sieur de La Curée, il s'avança ayant une pistolle en la main, afin de lui couper chemin, et Le Poudrier et Monchenou, ses deux compagnons, demeurèrent derrière. Alors le sieur de La Curée, se voyant environné, leur demanda ce qu'ils voulaient. Bernardet, lui tirant sa pistolle, dit qu'ils voulaient sa vie. Lors le sieur de La Curée piqua son cheval et s'ôta de la presse sans être blessé ; et s'étant quelque peu éloigné, leur fit tête, usant de ces mots : ha ! voleurs, vous m'avez failli, je vous ferai tous pendre. Puis se mit au trot pour retourner en sa maison, mais sortant de la plaine où il était, il trouva les gens de cheval du sieur de Chavigny en embuscade qui lui fermaient le passage, ce qui le

contraignit de tourner à main dextre pour se sauver à gué au travers de la rivière du Loir qui était prochaine, en la maison d'un sien oncle bastard. Mais ayant reconnu huit chevaux sortis de la maison de La Flotte qui l'attendaient de l'autre côté de la rivière, ne voyant autre moyen de se sauver, délibéra de se mettre en défense. Se souvenant donc en ce dernier péril, de l'antiquité de sa maison, de la vertu de ses majeurs, de ses actions passées, de la renommée qu'il avait justement acquise pour le service de sa majesté, aux dépens de son sang, qui sera à jamais exposée aux yeux de toute la France, de l'autorité légitime qu'il avait dans le pays, et étant poussé de la magnanimité naturelle et accoutumée de son brave courage, prit parti avec les trois (qui le côtoyaient de loin pour le faire tomber dedans les embuscades) qui l'avaient les premiers abordé, et lui ayant pris ceste résolution, il chargea Le Poudrier qui le suivait de plus près, et lui tira un coup de pistolle sans l'offenser. Mais lui voulant mettre la main à l'épée, Le Poudrier lui tira un coup d'une des pistolles du sieur de La Possonnière dedans l'œil droit, et lors il fut massacré par les trois.»[10] (fig. 12).

Plusieurs enseignements intéressants peuvent être tirés de cette source :

– L'alerte fut donnée jusqu'au Mans : il ne faut pas oublier que le Bas-Vendômois faisait alors partie du diocèse du Mans. De cette ville furent envoyés une trentaine de cavaliers et des archers ; les premiers sont effectivement intervenus sur le terrain, pour empêcher Filhet de La Curée de battre en retraite vers La Roche-Turpin. Le soutien actif de François Le Roy de Chavigny n'avait rien d'anodin. Dans ses *Mémoires*, Michel de Castelnau, sieur de Mauvissière (fief situé à Neuvy-le-Roi), en faisait la créature du duc de Guise dans la région : «[…] il fut participant de la prison du Prince de Condé & luy-mesme l'arresta en qualité de Capitaine des Gardes. Peu de jours auparavant le Duc de Guise voulant partager dans les Provinces l'autorité des Princes du sang, qui les avoient en Gouvernement, l'avoit fait pourvoir de la

10. Voir Mémoires de Condé ou Recueil pour servir à l'histoire de France, contenant ce qui s'est passé de plus mémorable dans le Royaume, sous le règne de François II & sous une partie de celui de Charles IX, où l'on trouvera des preuves de l'Histoire de M. de Thou, T. V., Londres : chez Claude du Bosc & Guillaume Darrès, 1743. Passage cité dans FLEURY (P. de), «Notice historique & généalogique sur les seigneurs de La Curée & de La Roche-Turpin», *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, 1872, p. 276-287.

Fig. 12 : L'Île-Verte, à Couture-sur-Loir (Loir-et-Cher) (photo Michèle Loisel).

Lieutenance générale pour le Roy en Anjou, Touraine & Maine sous le Duc de Montpensier. »[11]

En 1564, le sieur de Chavigny était gouverneur catholique au Mans. Vu son action au cours des années précédentes, nul ne sera surpris que, dans les *Mémoires de Condé*, son comportement ait été dénoncé avec virulence par les protestants : « est-ce représenter la personne de tout le peuple, que d'avancer à sa puissance, la ruine de la meilleure partie ? Est-ce le supporter, que de le faire publiquement fourrager par des Ergolets & des voleurs ; voire de se faire deffrayer par les habitans des villes, jusques au louage du linge de sa table ? Est-ce empescher les séditions, abbatre l'injure, punir les brigandages & les massacres, que de couvrir sous son aile tous les séditieux, brigans & assassineurs publiques ? »

– Les Ronsard de la Possonnière et les du Bellay de la Flotte ne furent pas les seuls à tremper localement dans le complot. On avertit également Jacques de Maillé de Bénéhart, dont le château se trouvait à Chahaignes, futur gouverneur ligueur de Vendôme qui défendra sans succès la ville contre son

11. CASTELNAU (M. de), *Mémoires*, t. 1, p. 508.

duc devenu le roi Henri IV[12]. Cette association de seigneurs catholiques – dont un des éléments moteurs fut Paul Chabot, sieur de Clervaux et propriétaire du château du Fresne (paroisse d'Authon) – préfigurait les regroupements constitutifs de la Ligue catholique une douzaine d'années plus tard.

Après avoir mentionné de semblables initiatives en Aquitaine (dès 1561 en Agenais), Jean-Marie Constant écrit : « Selon les mémoires de Michel de Castelnau, au cours de l'été 1564, des mouvements semblables fleurirent en Touraine, en Anjou et dans le Maine, ce qui prouve que les catholiques étaient très sceptiques sur les chances d'une paix durable après l'édit d'Amboise du 19 mars 1563. Ainsi l'évêque du Mans, Charles d'Angennes, fit appel à la noblesse de son énorme diocèse, en allant de manoir en manoir, pour enrôler les seigneurs dans une Ligue du Maine. »[13] (fig. 13).

– Pour assurer la surveillance de La Roche-Turpin, il est fait appel à Bernardet, meurtrier gagé du comte de Sancerre. On peut penser que ce personnage était depuis des années au service de Louis de Sancerre, qui venait de décéder l'année précédente et n'était autre que le beau-père de Louis II de Ronsard (fig. 14).

– Parmi les trois assaillants figurait un nommé « Monchenou ». Or, depuis Blanc Ronsard, les seigneurs de Montchenou n'étaient autres que les Ronsard de la Denisière. Et on est en droit de se demander si « Monchenou » n'était pas un de ces Ronsard qui, sortis nuitamment du château de Beaumont-la-Ronce, s'en vinrent à la Denisière assassiner leur belle-sœur, Madeleine de Monceaux en 1573. Ou plutôt leur frère aîné, Guillaume de Ronsard, qui était encore vivant en 1564 : lui et Madeleine de Monceaux sa femme résidaient alors à la Denisière, presque à la porte de la Possonnière.

---

12. Après la prise de Vendôme, Jacques III de Maillé de Bénéhart fut décapité, et la tradition veut que, pendant des générations, sa tête et celle du moine cordelier Chessé aient été exposées dans l'église Saint-Martin [Voir PÉTIGNY, *op. cit.*, p. 358-359]. Les *Mémoires de Condé* mentionnent « Jean de Maillé, fils aîné du sieur de Bénéhart » ; Pétigny reprend le même prénom, mais fait ensuite une confusion en l'assimilant à Jacques III (p. 355). Cette erreur de prénom n'est pas unique : Gilbert Filhet de La Curée est prénommé « Philebert » dans les *Mémoires de Condé* et Philibert par Pétigny…

13. CONSTANT (J.-M.), *Les Français pendant les guerres de religion*, Paris, Hachette, 2002, p. 194. Les *Mémoires de Condé* confirment à leur manière le rôle de Charles d'Angennes dans cette union catholique : « Que si quelqu'un a pu justement ignorer de quel fumier coule toute l'ordure qui corrompt l'air & la terre de cette Province, & qui a esté & est l'auteur des troubles qui y sont, il en est maintenant assez éclairci par les actions de Charles d'Angennes, Evesque mitré du Pays du Maine. »

Fig. 13 : Jacques III Maillé de Bénéhard.

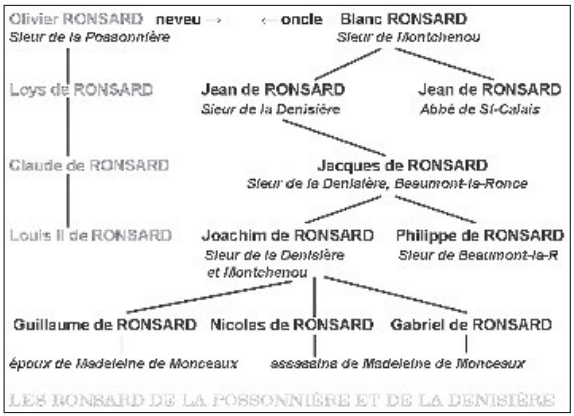

Fig. 14 : Les Ronsard de la Possonnière et de la Denisière, tableau généalogique simplifié.

Il semblerait qu'à la suite d'un partage intervenu à cette époque – mais à une date indéterminée –, le fief de Montchenou soit échu à un membre de la famille Trouillard[14]. En 1565, des maisons appartenant à des protestants du Mans furent mises à sac ; parmi celles-ci, les *Mémoires de Condé* citent celle de Guillaume Troüillard, sieur de Monchenou. On imagine difficilement ce personnage, huguenot, trempant dans l'assassinat d'un chef protestant du Vendômois. Louis de Condé n'avait, à cette époque, guère l'opportunité de se tenir au fait et au détail des partages patrimoniaux ; et il a pu, lui ou son informateur (peut-être Joachim Le Vasseur, seigneur de Cogners), considérer que Guillaume de Ronsard était toujours sieur de Montchenou, ce qui permettait aussi de bien le distinguer de Louis de Ronsard, seigneur de la Possonnière. En tout cas, on avait pu le connaître sous ce titre. En outre, Guillaume, résidant à la Denisière, apportait à ses deux compagnons une connaissance intime des lieux. L'hypothèse est séduisante, mais elle reste une hypothèse. Si elle trouvait confirmation, elle montrerait les deux branches des Ronsard réunies autour d'un même crime : image très éloignée des odes et sonnets du « gentilhomme vendômois », mais bien représentative d'une période de fer et de sang (fig. 15).

14. Certaines informations concernant les Ronsard et Montchenou ont été aimablement communiquées par M. Gilles Dufournier ; qu'il en soit vivement remercié.

Un autre document paraît accréditer l'implication de la famille de Bueil-Sancerre dans le complot contre Filhet de La Curée. Il s'agit d'une lettre anonyme reçue par Charlotte Érault de Chamans, sa veuve, après avoir obtenu l'ouverture d'une information sur le meurtre : « Madame, suivant ce qu'il vous a plu me commander vous laisser mémoire de ce que j'ai pu entendre qui vous pourra servir en votre affaire, c'est que le xve de ce mois de septembre 1564, moi étant en une mienne petite maison que j'ai au pays de Perche, près Nogent-le-Rotrou, il passa un huissier à cheval, du Chastelet de Paris, nommé Phelippe Henault, accompagné d'un marchand de Poitiers que je ne connais, lequel me venait voir en passant, pour savoir si je voulais rescrire quelque chose à Paris où ils allaient pour y faire peu de séjour. Et les ayant prié de prendre de mon vin, nous entrâmes en propos des meurtres qui se faisaient au… du Vaul-du-Loir, et entre autres de celui de défunt Monseigneur votre mari. Et devisant, ledit Henault me dit que, un jour ou deux d'avant que Monseigneur fut tué, ils entraient au château de Val-Joyeux pour quelques affaires, virent quatre ou

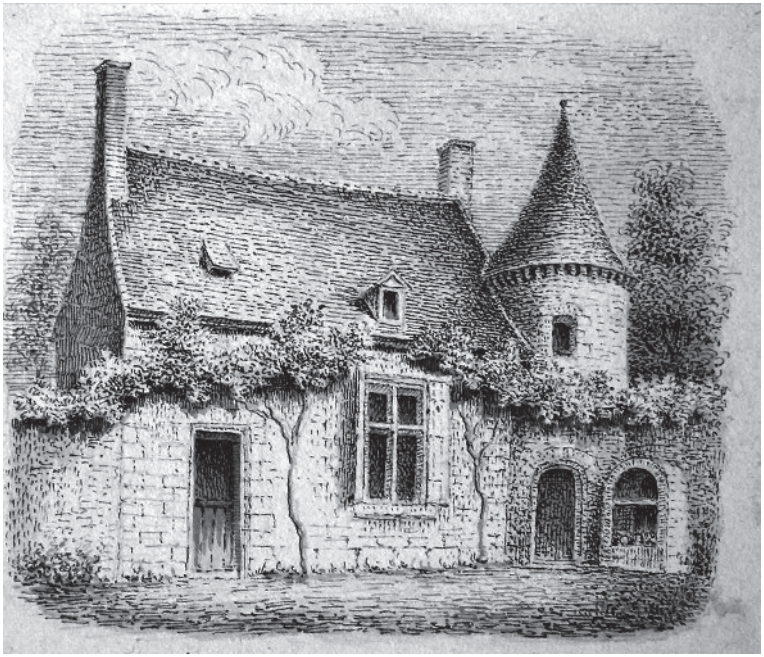

Fig. 15 : La Denisière, dessin de G. Launay
(coll. Bibliothèque communautaire du pays de Vendôme).

cinq hommes dudit château allant et venant, qui étaient fort émus et armés et qu'ils ne connaissaient, et se voulant enquérir qu'ils étaient, ainsi que l'un d'iceux appelé Le Pouldrier passait près de lui le regardant, s'enquit qui était ledit Pouldrier, quelqu'un lui répond : Vous me demandez qui c'est, c'est un tel, qui a tué vingt-cinq ou trente personnes. Monsieur le comte n'a serviteur qu'il aime mieux que cestuy. Et dit outre ledit Henault que le bruit était tout commun audit château que ledit Pouldrier et ses alliés allaient pour devoir tuer le sieur de La Curée et ledit sieur de Cougnée avec leurs alliés, pour ce qu'ils avoient fait mourir de leurs compagnons. Et les virent montés à cheval tous armés, portant pistolles et harquebuses, et que ledit Pouldrier avait un corps de cuirasse noir et un manteau doublé de vert. Ledit marchand de Poitiers et ledit Henault parlaient tous d'un accord. Ils en ont autant dit à un gentilhomme qui se nomme Monsieur de Brunelles, duquel je suis proche voisin. Quant au marchand de Poitiers, je ne le connais autrement sinon que me dit qu'il était beau-père d'un chaussetier nommé Jehan Rollant, demeurant près le palais dudit Poitiers. Je n'osai autrement m'enquérir de son nom, craignant… quelque chose. J'ai opinion que ledit Henault et ledit marchand sont de présent à Poitiers ou auprès. Voilà, Madame, ce que je puis pour le présent vous donner d'avis. Mais si connaissez que je puisse en quelque chose vous faire service, je vous obéirai en tout mon pouvoir, comme celui qui vous sera à jamais très-humble serviteur.»[15] (fig. 16).

Outre Bernardet, Le Pouldrier était aussi au service du comte de Sancerre, en tant qu'exécuteur des basses œuvres ; et il n'en était pas à son coup d'essai… Et tout indique que ces acteurs majeurs du crime étaient partis du château de Vaujours (Val-Joyeux), que Jean V avait transformé et embelli au siècle précédent. Enfin, le meurtre de Filhet de la Curée était un hors-d'œuvre puisque le gouverneur du Vendômois lui-même, Le Vasseur de Cogners, figurait en tête de la liste des hommes à abattre.

Depuis des décennies, les liens entre les Ronsard et les Bueil étaient intimes. D'abord entre Jean de Bueil-Fontaines et Claude de Ronsard, à qui le premier avait vendu la quasi-totalité de ses possessions bas-vendômoises en 1539. Mais aussi avec les Bueil-Sancerre, la branche aînée, puisque Louis II de Ronsard avait épousé Anne, fille naturelle de Louis de Bueil, comte de

15. Voir *Mémoires de Condé…*

Fig. 16 : Ruines du château de Vaujours (Indre-et-Loire) (photo Michèle Loisel).

Fig. 17 :
Le blason des Ronsard,
église de La Chapelle-Gaugain
(Sarthe) (photo Michèle Loisel).

Fig. 18 : Le prieuré de Croixval, à Ternay (Loir-et-Cher) (photo Michèle Loisel).

Sancerre, sans doute avant 1566. C'est pour cette raison que le blason de Bueil fut peint sur le mur sud de la grande salle de la Possonnière, non loin de la cheminée monumentale.

C'est en l'église paroissiale de La Chapelle-Gaugain – où subsiste une chapelle seigneuriale dont la clé de voûte porte les trois « ross » des Ronsard – que furent baptisés les enfants du couple. L'un des parrains de Jacques, le premier-né, fut, à la date du 15 octobre 1567, Jean de Bueil, prieur de Chasteaux, l'autre étant Charles de Ronsard, abbé de Tiron et frère de Pierre ; et la marraine Jacqueline de La Trémoille, veuve de Louis de Bueil-Sancerre, et dame de La Chartre (fig. 17).

Pierre de Ronsard rendit ainsi hommage au beau-père de son neveu Louis II : *« Épitaphe de Messire Louys de Bueil, comte de Sanserre, excellent capitaine. »*

« Cy dessous gist un Comte de Sanserre,
Un preux Louys de Bueil, qui avoit
Autant de dons que Nature en pouvoit
Mettre en un corps magnanime à la guerre.

Cy gist celuy qui sembloit un tonnerre
Quand de ses Rois les ennemis trouvoit,
Que la vertu et l'honneur qu'il suivoit
Firent sans pair tant qu'il vescut en terre.

Mais le haut Ciel, qu'homme ne peut fléchir,
L'osta du monde, à la fin de s'enrichir
De sa belle âme, à nulle autre seconde ;

Pour ne souffrir qu'un cœur si valeureux
Vist notre siecle ingrat et malheureux,
Où la vertu ne vivoit plus au monde. »[16]

Ce sonnet épitaphe vit le jour dans *Le Septiesme Livre des Poëmes* en 1569 et passa dans la section des Épitaphes dans l'édition collective de 1571.

16. RONSARD, *Œuvres complètes*, bibl. de la Pléiade, t. 2, Gallimard, 1994, p. 935. Louis IV de Bueil-Sancerre est mort en 1563, sans doute tué en duel. En 1564, le propriétaire de Vaujours serait donc son fils aîné Jean VII.

Le testament de Pierre de Ronsard

Sur la fin de ses jours, le « gentilhomme vendômois » était très lié avec Louis de Bueil, père de Racan. La preuve en est donnée par le testament qu'il dicta, dans son prieuré de Croixval, en septembre 1585. Malade, il avait beaucoup eu la bougeotte depuis le début de l'année ; changer d'air lui ferait du bien, pensait-il sûrement… En vain. La souffrance empirait, que le pavot était de moins en moins puissant à atténuer. Des cliquetis d'armes résonnaient dans toute la région, et le prieuré n'offrait aucune défense. Menacé intérieurement et extérieurement, Ronsard sentit le besoin de dicter ses dernières volontés : « […] comme la douleur luy augmentoit, et que ses forces diminuoient, ne pouvant dormir pour l'indigestion et grandes douleurs qu'il sentoit, il envoya quérir avec un Notaire le curé de Ternay, auquel il déposa le secret de sa volonté, ouit la Messe en grande dévotion, et s'estant faict habiller premièrement, receut la saincte communion… Ce fait, il se fist devestir et remettre au lict, disant : Me voilà au lict attendant la mort, passage commun d'une meilleure vie, quand il plaira à Dieu m'appeler, je suis tout prest de partir. »[17] (fig. 18).

Au moment de la rédaction de l'acte notarié, les assistants se comptaient sur les doigts de la main : Jean Mirault, notaire royal à Saint-Paterne ; Louis de Bueil, chevalier de l'ordre du roy, seigneur de Racan et Saint-Paterne ; Jacques Boyer, écuyer, seigneur de Saint-Sulpice de Rocquemeur, et Jean de Loré, seigneur des Prés, demeurant au bourg de Chemillé[18]. C'est devant eux qu'il fit abandon de ses bénéfices au profit et utilité de discrète personne Jean Galland, le supérieur du collège de Boncourt qu'il appelait sa « seconde âme ». La présence de Jacques Boyer n'a rien de surprenant puisque, seigneur de Rocantuf, il était le plus proche voisin du poète. Mais les trois autres étaient des personnages du futur pays de Racan, dont le propre père d'Honorat l'académicien. La surprise est multiple, par la forte représentation de cette contrée, par l'absence criante des familles amies du Bas-Vendômois, par l'appel à un notaire de Saint-Paterne (était-ce le notaire de Louis de Bueil, seigneur de ce village ?) alors qu'il n'en manquait pas en Bas-Vendômois.

---

17. BINET (C.), *Vie de Ronsard*, 1586.

18. Au siècle précédent, Ambroise de Loré avait été un des compagnons de Jean V de Bueil [Chalmel].

Évoquant le plaisir que les parents de Racan, Louis de Bueil et Marguerite de Vendômois, prenaient à rimer des vers, Charles Besnier en relativise l'originalité : « On jouait à faire des vers dans les gentilhommières de la Renaissance, comme on s'adonne de nos jours au déchiffrage des mots croisés ». Ce n'est certainement pas en dictant son testament, dans la solitude de Croixval, que Pierre de Ronsard rencontra Louis de Bueil pour la première fois, mais les sources restent muettes sur ce point. En tout cas, qu'il s'agisse de faits politiques, militaires, religieux, d'histoire familiale ou de poésie, les sujets de conversation ne manquaient pas…

Le lien poétique

Pierre de Ronsard eut incontestablement des liens étroits avec certains seigneurs installés sur la rive sud de la forêt de Gâtines : les Bueil, bien sûr, mais on pourrait aussi penser à Michel de Castelnau, seigneur de Mauvissière (sur la commune de Neuvy-le-Roi), proche voisin lui aussi (bien qu'il n'existe aucune preuve de rencontre d'un côté ou de l'autre de la forêt). La barrière naturelle était moins difficile à franchir et moins étanche que nos actuelles limites administratives… C'était aussi une branche de la famille, celle des cousins Ronsard de Beaumont-la-Ronce. Chacun connaît les vers du voyage de la Possonnière à Saint-Côme que firent le jeune poète et son ami Thoinet (Jean-Antoine de Baïf) pour aller retrouver leurs bien-aimées :

« Nous partîmes tous deux du hameau de Couture,
Nous passâmes Gastine et ses hautes verdures,
Nous passâmes Marré, et vîmes à mi-jour
Du pasteur Phelipot s'élever la grand tour,
Qui de Beaumont la Ronce honore le village
Comme un pin fait honneur aux arbres d'un bocage.
Ce pasteur qu'on nommait Phelipot tout gaillard,
Chez lui nous festoya jusques au soir bien tard. »[19]

Ce Philippe était de la branche des Ronsard qui s'en vinrent assassiner leur belle-sœur à la Denisière.

19. RONSARD, *Pléiade*, t. 1, p. 204.

Certes, le lien avec la forêt est plus puissamment exprimé chez Ronsard que chez Racan : le premier eut pour horizon immédiat les chênes de Gâtines, qu'il fût enfant à la Possonnière ou vieillard à Croixval ; le second vécut au cœur d'un pays d'élevage et de culture. Peut-être est-ce la raison pour laquelle il accorda, lui, tant d'importance aux récoltes :

« Il voit de toutes parts combler d'heur sa famille,
La javelle à plein poing tomber sous la faucille,
Le vendangeur ployer sous le faix des paniers,
Et semble qu'à l'envi les fertiles montagnes,
Les humides vallons et les grasses campagnes,
S'efforcent à remplir sa cave et ses greniers. »[20]

Si Ronsard n'a pas son pareil pour maudire le bûcheron qui fait couler le sang de « sa » forêt, il s'attache aussi aux actes, aux gestes qui marquent l'espace du terroir face à celui des bois : enter, semer, planter sont les termes qui scandent le labeur paysan dans nombre de ses vers.

Ce qui lie Racan et Ronsard, à une génération d'écart et par delà l'évolution de la poésie, c'est l'amour de ces campagnes que la forêt de Gâtines ne parvenait pas à séparer ; certes, Malherbe vint… Mais il n'empêcha pas le charme de subsister entre les deux œuvres poétiques dès qu'il s'agissait de chanter le « pays » et ses paysans.

20. RACAN, Stances, *Le Second Livre des délices*, 1620, v. 21-26.